

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Décision n° DB2023_7

Le Bureau communautaire, convoqué le 28 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil communautaire au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, **le lundi 3 avril 2023 à 18 heures** sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Présent(e)s :

- AIZENAY** : Franck ROY
- APREMONT** : Gaëlle CHAMPION
- BEAUFOU** : Delphine HERMOUET
- BELLEVIGNY** : Jacky ROTUREAU
- CHAPELLE PALLUAU (LA)** : Xavier PROUTEAU
- FALLERON** : Gérard TENAUD
- GENETOUZE (LA)** : Guy PLISSONNEAU
- LUCS-SUR-BOULOGNE (LES)** : Dominique PASQUIER
- MACHE** : Frédéric RAGER
- PALLUAU** : Marcelle BARRETEAU
- POIRE-SUR-VIE (LE)** : Sabine ROIRAND
- SAINT-DENIS LA CHEVASSE** : Mireille HERMOUET
- SAINT-ETIENNE DU BOIS** : Guy AIRIAU
- SAINT-PAUL MONT PENIT** : Philippe CROCHET

Absent(es) excusé(es) :

- GRAND'LANDES** : Pascal MORINEAU

Objet : Plan de financement Box vélo et demandes de subventions.

Vu la délibération n° 2020D45 du 3 juin 2020, portant délégation de pouvoirs au Président et au Bureau,

Madame la Vice-présidente rappelle que le déploiement des box à vélos et des stations de gonflage a débuté :

- 5 box vélo sont à ce jour disponibles, sur les communes de Bellevigny (1, Place de Lattre de Tassigny, près de l'arrêt de bus), Le Poiré-sur-Vie (3 à la piscine et à l'Idonnière, près de l'arrêt de bus), Palluau (1 à côté de France services rue Clemenceau),
- 9 autres box seront installés fin juin, à Aizenay (5), Bellevigny (1), Le Poiré sur Vie (2) et aux Lucs-sur-Boulogne (1).

La Région subventionne les box à vélos localisés à proximité des lignes Aléop, aussi il est proposé de déposer une demande de subvention en anticipant sur les box complémentaires qui pourraient être posés en 2024-2025 si le besoin de renforcer le nombre de ces équipements est confirmé au regard du bilan de fréquentation de la 1^{ère} année d'installation :

Stationnements vélos sécurisés						
	Prix unitaire HT	Aizenay	Le Poiré-sur-Vie	Les Lucs-sur-Boulogne	Autres box potentiels (4)	TOTAL
Prestations de base						
Box double sécurisé	3 500 €	3	2	1	4	35 000 €
Pose d'un box double sécurisé	480 €	3	2	1	4	4 800 €
Coulage de plots béton	950 €		1	1	0	1 900 €
Coulage d'une dalle béton	1 280 €	3	1		4	10 240 €
Frais divers						2 060 €
TOTAL des emplacements sécurisés € HT						54 000 €
Subvention Région 50%						27 000 €
Autofinancement						27 000 €

Le montant de la subvention régionale sollicitée s'élève à 27 000 €, pour des dépenses de 54 000 € HT.

Par adoption des motifs exposés par la Vice-Présidente et après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement proposé.
- D'autoriser le Président ou son représentant à solliciter les subventions et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente décision.

.....
Pour copie conforme au registre
Le quatre avril deux mille vingt-trois,

Le Président,
Guy Plissonneau

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le : 7 avril 2023
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

